

POLICE DES ROUTES
Restriction de circulation

RC 161-IL-S Mont-la-Ville – Moiry
(Route de Moiry)

Afin de permettre la réfection de la route cantonale N° 161-IL-S Mont-la-Ville - Moiry (route de Moiry), le tronçon situé de la sortie de la localité de Mont-la-Ville à l'intersection avec la route de La Praz (RC 162-C-S) sera interdite à toute circulation

Du lundi 28 avril 2025
au
Vendredi 1 août 2025

Une signalisation de déviation sera mise en place par Mont-la-Ville – La Praz – Moiry dans les deux sens

Les usagers de la route sont priés de se conformer à la signalisation mise en place à cet effet et de faire preuve de prudence; nous les remercions d'avance de leur compréhension.

**Direction générale de
la mobilité et des routes**
Division – Entretien

Copie pour information

- Communes de : Mont-la-Ville, La Praz, Moiry, L'Isle
- Gendarmerie, CET-Blécherette, Cossonay
- ECA, Pully – SDIS,
- Voyer Région Ouest
- Police Viasuisse – Urgence santé
- Car-Postal, MBC, AVJ
- Manifestations – Transport spéciaux